

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Centre Hospitalier Edmond Garcin (Aubagne)
179 avenue des sœurs Gastine
BP 61360
13677 AUBAGNE CEDEX

INTITULE DU POSTE

**Coordonnateur général des Soins Infirmiers Rééducation et Médico Techniques,
Chargée de la Qualité et Gestion des Risques
Directeur des Soins**

DESCRIPTIF DU POSTE

Coordonnateur général des Soins Infirmiers Rééducation et Médico Techniques,
Chargé de la Qualité et Gestion des Risques

COTATION DE LA PART FONCTION DE LA PFR

Cotation de l'emploi : 2,8 si logé

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

- Sous l'autorité du Directeur d'Etablissement
- Membre de l'équipe de direction
- Président de la CSIRMT, membre de droit du directoire
- Membre du Comité Stratégique, de la CSIRMT du GHT13,

RELATIONS FONCTIONNELLES

- L'équipe de direction, dans le cadre des orientations politiques et stratégiques,
- Ensemble des acteurs du territoire de santé, dans le cadre de la coordination de l'offre de soins.
- Président de la Commission Médicale de l'Etablissement (CME) et membres du corps médical dans le cadre des projets, des organisations et des activités dans la prise en charge des patients,
- Directeurs des structures de formation,
- Représentants des usagers et des familles,
- Conseillers Techniques et Pédagogiques Régionaux.

MISSIONS, ACTIVITES

MISSIONS

PRINCIPALES

- **Accompagner les restructurations, accompagner les réorganisations dans le cadre du PMS (Projet Médico-Soignant)**
- **Optimiser les organisations et les process**
- **Mettre en œuvre le CREF**

- Dans ses fonctions de coordonnateur général des soins infirmiers, rééducation et médico techniques, présider la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.
- A ce titre, membre du directoire au sein duquel il a une mission de conseil et de participation à la décision.
- Organiser les missions des autres membres de la direction des soins
- Définir une politique de soins dans le cadre du projet d'établissement, axée autour du projet de prise en charge du patient et fondée sur une politique d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques
- Déterminer les orientations stratégiques du projet de soins en lien avec le projet médical et le projet social.
- Concevoir et mettre en œuvre le projet de soins et les objectifs de qualité, de sécurité des soins et gestion des risques définis dans ce cadre. Coordonner sa mise en œuvre et son évaluation. Veiller à la continuité des soins et à la cohérence des parcours de soins des patients.
- Organiser la répartition équilibrée des ressources en soins au niveau de l'établissement.
- D'autres missions de direction peuvent lui être confiées par le chef d'établissement.

ACTIVITES

Sous l'autorité du chef d'établissement, le coordonnateur général des soins exerce :

1-1 Les activités liées à son positionnement institutionnel

Participer aux instances de l'établissement :

- au sein du directoire

- Participer au positionnement stratégique de l'établissement sur le territoire et aux coopérations entre établissements, conformément au Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) conclu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- Concevoir la politique de soins en cohérence avec les besoins des territoires au sein du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS), le projet médical du GHT13, le Projet médical partagé Pôle Public –Privé, la stratégie de l'établissement, les ressources techniques, financières et humaines,
- Participer à la conception, l'organisation et l'évolution des structures et activités de soins,
- Participer à la négociation des contrats de pôles ; proposer et évaluer les objectifs des pôles dans le domaine de la politique de soins.
- Projeter et accompagner les réorganisations soignantes impactées par le projet médical

- en relation avec les pôles

- S'assurer de la mise en œuvre opérationnelle du projet de soins dans les pôles et de son évaluation en proposant des indicateurs de suivi et de performance dans le domaine des soins,
- Conseiller et accompagner les chefs de pôle dans l'exercice de leur autorité fonctionnelle dans le respect de leur délégation de gestion.

1 – 2 Les activités dans le champ de compétences propres

- Définir le projet de soins en articulation avec le projet de soins du GHT13, le projet médical dans le cadre du projet d'établissement ; membre de la CSIRMT du GHT13
- Préciser les objectifs, sa mise en œuvre, le suivi et l'évaluation en lien avec la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique et la Commission Médicale de l'Etablissement (CME),

- Organiser la cohérence des parcours de soins en coordination avec la communauté médicale, le personnel de soins, de rééducation et médico-technique et les services supports,
- S'assurer du respect des réglementations et des bonnes pratiques en matière d'organisation des soins,
- Proposer la répartition des ressources en soins entre les pôles
- Prendre les mesures nécessaires à la continuité et la sécurité des soins notamment dans la gestion des moyens de remplacement de soignants, dans une logique de solidarité institutionnelle,
- Animer et coordonner les activités des cadres soignants, définir leurs objectifs en matière de politique de soins et évaluer leurs résultats,
- Développer la recherche en soins, les pratiques innovantes et les coopérations entre les professionnels de santé et veiller à leur diffusion,
- Définir et mettre en œuvre une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants paramédicaux en stage, en collaboration avec les directeurs des instituts et écoles de formation.

1 – 3 Les activités transversales

- Participer avec le Directeur des Ressources Humaines (DRH) au recrutement des personnels soignants. Développer l'accueil des professionnels, la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, la politique de promotion professionnelle et les parcours professionnels qualifiants. Participer à la définition du plan du Développement Professionnel Continu (DPC) pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins. Mener un travail de saisonnalisation des effectifs pour chaque spécialité concernée et adapter les maquettes organisationnelles.
- Animer la cellule qualité, en lien avec le directeur, le président de CME. Participer à la conception, à la conduite et à l'évaluation du programme d'amélioration de la qualité, de la sécurité et de la gestion des risques, au suivi du Compte Qualité. Animer l'Equipe Opérationnelle de gestion des Risques
- Contribuer avec le directeur des systèmes d'information et le Département d'Information Médicale (DIM) à la définition et à l'organisation du système de recueil, à la pertinence et à la sécurité des données échangées. Collaborer à l'optimisation de la valorisation des séjours. Accompagner le déploiement du DPI (logiciel Axigate) dans les unités de soins
- Animer avec la Cellule qualité les processus de certification et d'accréditation de l'établissement. Membre du CoQuASS au niveau du GHT13.

COMPETENCES REQUISES

Des compétences stratégiques

- Savoir analyser l'environnement et les systèmes d'acteurs (acteurs de santé, épidémiologie et besoins de la population, réseaux, institutions publiques et privées).
- Savoir fixer des objectifs dans le cadre des relations contractuelles au sein de l'établissement et avec d'autres acteurs dans le cadre des conventions de coopération.
- Savoir traduire les objectifs en plans d'actions.

Des compétences de coordination

- Savoir décider, négocier et arbitrer en interne et en externe avec les différents acteurs.
- Savoir planifier, organiser, répartir les ressources en soins de l'établissement dans une approche transversale et efficiente.
- Savoir animer et développer un réseau professionnel.

Des compétences opérationnelles

- Savoir analyser et évaluer les pratiques professionnelles des équipes de soins,
- Savoir communiquer vis-à-vis des différents publics,
- Savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication,
- Savoir développer des méthodes de traçabilité, de contrôle des procédures et de contrôle qualité,
- Savoir suivre et accompagner la mise en œuvre des évolutions réglementaires,
- Savoir développer une communication pertinente vis-à-vis des différents acteurs,
- Savoir utiliser les systèmes d'information et de communication.

Personne à contacter : Florence Arnoux – Directeur par intérim : 04 42 84 70 02

Informations pratiques :

Moyens d'accès :

En voiture :

En venant de Toulon : A50, rejoindre la A52 direction Aix en Provence, prendre la sortie 35 et continuer sur D8n

En venant d'Aix en Provence : A8/E80 (la Provençale), rejoindre A52, rejoindre l'A501, prendre la sortie 7

En venant de Marseille : A50, prendre la sortie 6 et continuer sur D2

En bus :

Autobus Aubagnais : Ligne 3 / 6 / 11

Cartreize : Ligne 240

SNCF : la gare est située en centre ville, à 10 mn du Centre Hospitalier.